

Politique santé et sécurité

#Engagement 1 : Accorder la priorité à la santé et à la sécurité au travail

IDEX fait de la santé et la sécurité de ses collaborateurs sa première priorité. La politique et les actions mises en place visent la responsabilisation et la mobilisation de chacun face aux diverses situations rencontrées au travail et aux risques qu'elles peuvent comporter.

L'engagement d'IDEX en matière de santé et sécurité au travail contribue à l'objectif de développement durable de l'ONU (ODD 3) : *“permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge”*.

Une culture partagée de la sécurité

L'ambition d'IDEX est de **développer et entretenir une culture partagée de sécurité**. Nous souhaitons que la sécurité soit intégrée dans le quotidien de nos collaborateurs et sous-traitants, et donc dans chacune de leurs prises de décision.

C'est pourquoi nous avons notamment mis en place :

Les 6 règles d'or de la sécurité qui visent la prévention de nos risques majeurs, et doivent être respectées en toute situation pour éviter les accidents graves. Nos activités nous exposent à des risques variés. Outre les chutes de plain pied et les opérations de manutention, quatre risques peuvent générer des lésions graves : le risque électrique, le risque chimique, les chutes de hauteur, le risque routier. Dans une logique de vigilance partagée, chacun est incité à réagir lorsqu'un collègue, un responsable, un client, un sous-traitant prend des risques. Accepter d'être interpellé permet de faire progresser - ensemble - la culture de la sécurité.

Avant d'agir ou au cours d'une intervention, il est nécessaire de prendre le temps pour :

- Analyser la situation dans laquelle on intervient,
- Réfléchir aux risques et aux parades qui peuvent être mises en place,
- Vérifier si les conditions de sécurité sont réunies ; à défaut, oser dire “stop”.

En complément, les équipements de protection constituent le dernier rempart contre l'accident. Le port des équipements de protection individuelle (EPI) est obligatoire.

Les 11 bonnes pratiques managériales permettent à nos managers de s'autoévaluer et de définir des plans de progrès pour mieux intégrer la sécurité au quotidien. Le comportement du management influence celui des équipes. Au-delà des règles et procédures, l'engagement concret de nos managers est essentiel pour entraîner celui de leur équipe.

Le management a un rôle charnière dans l'articulation de la sécurité avec les autres enjeux de l'entreprise ; la performance opérationnelle globale d'une entité et ses résultats en matière de sécurité sont étroitement liés.



Ces deux dispositifs ont été co-construits avec des collaborateurs dans le cadre de groupes de travail et sont largement diffusés au sein du Groupe.

Des accueils sécurité systématiques, relayés par des “routines” participatives

Les accueils sécurité

Dès leur prise de poste, l'ensemble des collaborateurs du groupe IDEX suivent un **parcours d'accueil sécurité**, qui se déroule en 2 phases :



Cet accueil est l'occasion de présenter l'activité, les risques associés et les moyens de prévention mis en place pour éviter les accidents. C'est la première étape pour partager nos ambitions et ancrer la culture de sécurité.

Des “routines” prévention prennent ensuite le relais pour entretenir la dynamique et répondre aux situations concrètes auxquelles sont confrontées les équipes sur le terrain.

Les causeries prévention

D’une durée de 15 à 30 minutes, les causeries sont animées mensuellement par les responsables de proximité. Les causeries prévention sont des moments de sensibilisation en équipe (10 personnes). Participatives, elles s’appuient sur des situations réelles : bonnes pratiques signalées par un participant, analyse *a posteriori* d’un accident, presque-accident etc. 2 817 causeries ont été réalisées en 2022.

Les visites préventives de sécurité

Les visites préventives de sécurité (VPS) sont constituées d’un temps d’observation, suivi d’un échange sur les pratiques de la personne visitée pour développer sa conscience des risques et identifier les moyens de s’en prémunir. 2 158 VPS ont été réalisées en 2022.

La démarche #tousPRO

La démarche #tousPRO (Propreté / Rangement / Ordre) vise à ancrer des standards exigeants, qui reflètent le professionnalisme des équipes Idex. Le rangement des locaux techniques, ateliers, magasins et bureaux contribue à la sécurité des collaborateurs en supprimant des risques de chute de plain pied ou des manutentions hasardeuses. Évoluer dans un environnement rangé améliore par ailleurs le cadre de vie et contribue au bien-être au travail.

VISITE PRÉVENTIVE DE SÉCURITÉ

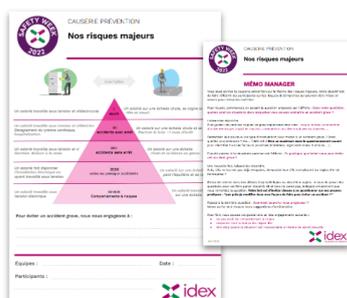


1 **Observation** factuelle d’une situation de travail

2 **Dialogue** relatif à l’observation

3 **Actions** correctives immédiates

CAUSERIE PRÉVENTION



Echanges sur des sujets concrets de santé / sécurité / environnement dans une démarche participative

VISITE #tousPRO & AUDIT PRÉVENTIF



La propreté, le rangement et l’ordre représentent de forts enjeux pour Idex ; sécurité, bien-être et image.

Nos managers de proximité, qui bénéficient d’un **parcours d’accueil spécifique** dans l’entreprise, ont été formés à l’animation de ces dispositifs.

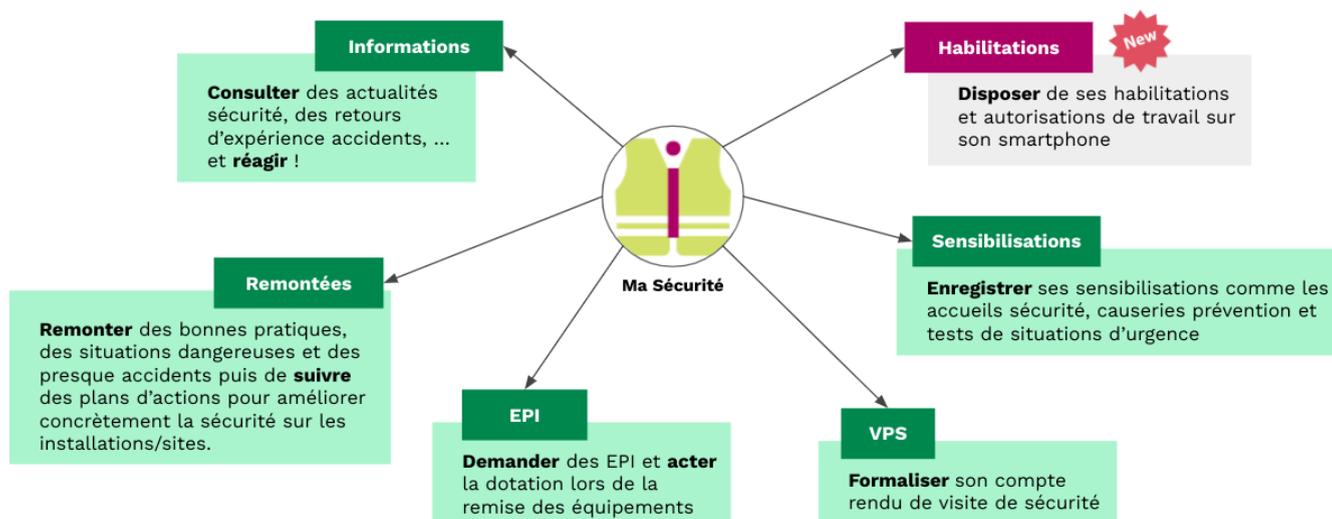
En 2021, Idex a organisé sa première **semaine de la sécurité**, autour de 3 ateliers de travail (sur les risques de plain-pied, les manutentions manuelles et l’échauffement). L’édition 2022 a développé les 6 règles d’Or et contribué à leur intégration au quotidien.

Une application mobile pour fluidifier les échanges

Techniciens et encadrement s'appuient au quotidien sur l'**application interne "Ma Sécurité"** pour le suivi en temps réel de la sécurité. Celle-ci fait régulièrement l'objet d'améliorations en fonction des demandes du terrain.

Cette application facilite les échanges entre chaque technicien et son encadrement :

- Le technicien consulte des articles, remonte le cas échéant des situations dangereuses ou presque accidents, partage des bonnes pratiques et formule ses demandes d'EPI,
- Il a accès à ses habilitations et autorisations de travail,
- L'encadrement partage des informations, enregistre la remise des EPI, formalise les compte-rendu des accueils sécurité, causeries et VPS et traite les situations dangereuses signalées.



Présentation du fonctionnement de "Ma Sécurité"

En cas d'accident, les processus de gestion visent à apprendre de nos erreurs pour faire en sorte que les accidents constatés ne se reproduisent pas en analysant les causes. Chaque accident fait l'objet d'une analyse et d'un retour d'expérience avec les personnes concernées, afin d'identifier les causes et de prendre les mesures correctives appropriées.

La sécurité, une priorité également pour nos sous-traitants

IDEX veille à ce que la culture de la sécurité soit partagée avec ses sous-traitants.

Lors du démarrage d'un contrat avec un client, **une visite du site** est réalisée avec l'ensemble des prestataires (dont les éventuels sous-traitants d'IDEX), le responsable d'affaire et le responsable Sécurité - Qualité - Environnement - Energie (SQEE), afin d'identifier les risques liés à la co-activité, (décret du 20 février 1992 et décret du 7 mars 2008 - Art. R 4511-1 à R 4511-12 du code du travail). Grâce à cette visite d'inspection commune, un **plan de prévention des risques** liés aux prestations assurées par nos équipes et celles de nos prestataires est réalisé. Le plan de prévention est diffusé et commenté sur site. Une feuille d'émargement des techniciens est signée par tous les collaborateurs travaillant sur site. Le plan est revu en cas

de modification des équipements, du périmètre physique ou des prestations, et *a minima* une fois par an.

Les situations dangereuses signalées sur le site des clients sont partagées avec eux pour établir un plan d'actions partagé.

La sécurité fait systématiquement l'objet d'une clause dans chaque contrat avec nos sous-traitants (extrait en annexe). Une clause renforcée en 2022, les obligeant à intégrer le système de management de la sécurité d'Idex, au-delà des obligations réglementaires. A cela s'ajoute la possibilité pour nous de réaliser des audits de contrôle.

Des actions pour améliorer la santé et la qualité de vie au travail

Des **enquêtes régulières** permettent de mesurer le niveau de satisfaction et les attentes des collaborateurs concernant leur qualité de vie au travail.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir un impact sur la santé mentale et physique des collaborateurs sont pris en compte, en s'appuyant notamment sur le développement de formations et webinaires (ex : formation gestes et bonnes postures, webinaire ergonomie au travail) et de dispositifs de soutien social et/ou psychologique.

Webinaire Santé-Sécurité

animé par **Olivier Decourcelle - ERGOS CONCEPT**
Mardi 6 décembre de 14 à 16h

Ergonomie poste de travail

- > Le corps humain et les risques associés à une mauvaise posture de travail
- > Mieux se connaître pour adapter ses pratiques aux différents environnements de travail
- > Partage de bonnes pratiques, simples et concrètes, à l'aide d'un poste témoin

Au bureau ou en télétravail, adoptons les bons réflexes pour éviter les maux à long terme

Sensibilisation Santé Sécurité | Novembre 2022 | Idex

Un **accompagnement psychologique** est ainsi mis en place par le biais de prestataires externes spécialisés. Les collaborateurs d'Idex peuvent ainsi consulter des psychologues diplômés, disponibles 24/7, *via* la plate-forme Pros-Consulte. Depuis 2022, ils ont également accès à une plateforme confidentielle, Holivia, pour un accompagnement dans la durée. Les collaborateurs orientés vers cette plate-forme bénéficient de programmes adaptés à leurs besoins, mobilisant experts, psychologues ou coach, et des parcours de développement pour progresser en gestion du stress, gestion du temps, gestion des émotions, ou encore en communication.

PROS-CONSULTE

idex

PLATEFORME D'ÉCOUTE ET DE SOUTIEN TÉLÉPHONIQUE

- RAPIDITÉ** : Il y a 1h de réponse, 14 jours de disponibilité en direct.
- ANONYMAT** : Les échanges sont anonymes. Il n'y a pas de dossier, ni d'attente.
- FIABILITÉ** : Tous les psychologues de la plateforme sont diplômés, ils respectent le code de déontologie de leur profession et sont assurés au secret professionnel.
- ESPACE DE PAROLE** : Cet espace de libre expression est dédié au bien-être de ceux qui l'utilisent pour venir en aide à leur structure.
- ACCESSIBLE AUX MALENTENDANTS** : Le chat est accessible sur notre site.
- CONSEIL EN MANAGEMENT** : Vous avez besoin d'un conseil ponctuel, d'un regard extérieur sur une problématique, d'un avis sur quelques séances pour vous accompagner.

APPELS ANONYMES ET GRATUITS depuis un poste fixe ou mobile

CONSULTATIONS prises en charge par votre structure

ACCESSIBLE 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

0805 230 805 code d'accès : 9228

www.pros-consulte.com

Bonjour et bienvenue Anthony !

Vous êtes régulièrement confrontés à des épreuves qui impactent votre bien-être et votre quotidien.

Holivia vous apporte le soutien nécessaire et vous permet de faire le point sur votre situation, d'échanger avec le bon professionnel et d'avoir les meilleurs outils pour vous sentir mieux et vous réaliser pleinement.

Continuer

Extraits des plateformes Pros-Consulte et Holivia

Une organisation orientée vers l'amélioration continue des résultats

Une filière sécurité structurée au niveau national et régional

Pour accompagner l'ensemble de nos collaborateurs dans le développement de cette culture partagée de la sécurité, déployer les actions, suivre et analyser nos résultats, Idex s'appuie sur une direction santé-sécurité et un réseau de **21 responsables Sécurité, Qualité, Environnement et Énergies (SQEE)** répartis sur l'ensemble du territoire dans les entités du groupe. La Direction santé-sécurité anime des comités de prévention mensuels et un comité de pilotage trimestriel avec les responsables SQEE.

La présence des "acteurs sécurité" a été renforcée sur le terrain dans le cadre de l'accord CSE signé en décembre 2019. Celui-ci a permis de désigner 1 membre de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) et 2, voire 3, représentants de proximité (RP) par région : des salariés au plus proche des opérationnels pour échanger concrètement sur la sécurité.

Des résultats et objectifs partagés

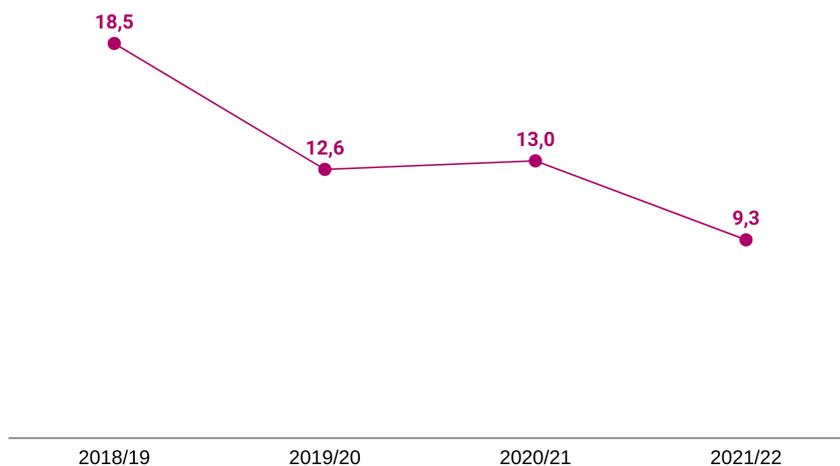
Le reporting et l'analyse des résultats en matière de sécurité sont intégrés à tous les niveaux de l'entreprise, des réunions mensuelles de la filière performance (dont la sécurité constitue une dimension clef), au Comex - destinataire de statistiques hebdomadaires - et au conseil de surveillance, auquel il est rendu compte de l'évolution des résultats en matière de sécurité à fréquence au moins trimestrielle.

La réalisation des VPS et causeries, et le délai de traitement des remontées de situations dangereuses, constituent un objectif conditionnant la rémunération variable des directeurs régionaux et directeurs d'agence.

Pour leur permettre de piloter la sécurité, ils ont accès à des **tableaux de bord de suivi des indicateurs sur leur périmètre, et au niveau du Groupe.**

L'ensemble de ces actions a contribué à diviser par deux le **taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt** entre 2019 et 2022.

Taux de Fréquence



*Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt
(périmètre : Groupe IDEX, hors filiales internationales)
périodes : du 1er octobre au 30 septembre*

IDEX se fixe pour objectif d'atteindre un taux de fréquence de 9 en 2023 et poursuit ses efforts pour **tendre vers le zéro accident**. En 2022, le taux de gravité du groupe est descendu à 0,69.

Un Système de management intégré certifié

IDEX s'appuie sur un Système de Management Intégré (SMI) basé sur le principe de l'amélioration continue. La transition en 2021 d'IDEX Energies de l'OHSAS 18001 vers l'ISO 45001 (management de la sécurité) illustre l'amélioration continue dans l'intégration des enjeux de sécurité.

En complément, nos entités Nord Normandie, Auvergne Rhône Alpes, Multidex et Amperis sont certifiées MASE (Manuel d'Amélioration de la Sécurité des Entreprises).

